

Le Conseil régional de l'APRQ du Montréal métropolitain est membre de l'Alliance des associations de retraités. Voici le dernier numéro de l'INFO ALLIANCE pour les membres actifs de l'APRQ du Montréal métropolitain.



ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

INFO ALLIANCE

17 novembre 2013

« La vie nous apprend que tout ce qui vaut vraiment la peine d'être fait est ce que nous faisons au service d'autrui. » Lewis Carroll

Bonjour à vous, membres de l'Alliance des associations de retraités,
Déjà mi-novembre et le travail est bien repris dans notre quotidien.

Sujets traités dans cet Info Alliance :

- 1- Journée internationale des hommes (19 novembre)
- 2- Démarche de rappel auprès du ministre Stéphane Bédard (31 octobre)
- 3- Nous avons lu pour vous
- 4- Nouvelles des associations membres de l'Alliance : La parole est à vous
- 5- Rencontre sur la maltraitance à Laval
- 6- Information : L'évaluation actuarielle est maintenant disponible

1- Journée internationale des hommes : 19 novembre 2013.

Cette journée a été créée en 1999 à Trinité-et-Tobago; les Nations Unies accordent leur appui à cette initiative. Cette journée est l'occasion idéale pour réfléchir sur la condition des hommes, promouvoir l'apport des hommes à la société. Une soixantaine de pays soulignent cette journée.

Depuis quelques années, l'AREQ (*Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec*) présente, en français, le thème de cette journée et organise diverses activités dans les milieux. Pour 2013, le thème du 19 novembre : « *Santé, sécurité, intégrité...au masculin*, vise à susciter une réflexion sur la nécessité d'assurer aux hommes et aux garçons des conditions de vie qui leur permettent de grandir et de s'épanouir en toute sécurité ». (*Michel Cartier, Quoi de neuf, automne 2013, p.18*)

Profitons de cette journée, dans nos associations, pour souligner l'implication des hommes dans les divers dossiers. Bonne journée messieurs!

2- Démarche de rappel auprès du ministre Stéphane Bédard.

Au printemps dernier, lors de la rencontre du président du Conseil du trésor et ministre, M. Stéphane Bédard, celui-ci nous avait demandé d'attendre après le dépôt du rapport d'Amours. Nous avons attendu après le dépôt de ce rapport et après la commission parlementaire qui a suivi avant de relancer le Ministre sur le suivi qu'il attendait donner. C'est ainsi qu'un courriel lui fut envoyé le 31 octobre

Le Conseil régional de l'APRQ du Montréal métropolitain est membre de l'Alliance des associations de retraités. Voici le dernier numéro de l'INFO ALLIANCE pour les membres actifs de l'APRQ du Montréal métropolitain.

2013 lui rappelant que le 18 mars, quatre (4) membres du Conseil d'administration de l'AAR l'avaient rencontré au Saguenay et lui écrivant ce qui suit : « Notre démarche visait deux objectifs : savoir si le dossier indexation du RREGOP était encore vivant ou mort et enterré et envisager des gestes concrets et rapides pour corriger le décret de 1982 qui imposait une diminution de l'indexation à IPC moins 3%.

Vous nous avez reçus avec générosité et sincérité, nous certifiant que notre dossier était toujours vivant et nous demandant d'attendre à l'automne pour y connaître une suite concrète et positive, le Rapport d'Amours faisant l'objet d'étude.

L'automne est arrivé et, sans mettre votre parole en doute, nous voulons nous rappeler à votre mémoire. Conscients des exigences et des difficultés de la politique et de l'économie actuelle, nous mettons en parallèle les 31 années déjà passées sous ce décret de 1982.

Dans l'attente d'un suivi de votre part, veuillez accepter, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations, »

Nous avons reçu un accusé de réception le 31 octobre 2013 :

« Nous accusons réception de votre courriel et vous remercions d'avoir communiqué avec le Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et Président du Conseil du trésor. Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Cabinet du Président du Conseil du trésor

Secrétariat du Conseil du trésor »

3- Nous avons lu pour vous

Dans le numéro d'Info Alliance de septembre, il était mentionné qu'au CA l'accent était mis sur la surveillance des articles des journaux et des médias électroniques concernant les personnes retraitées et la sécurité financière dont l'indexation des rentes de retraite. Vous retrouverez donc, dans ce numéro, quelques résumés d'articles lus; comme la source est indiquée, vous pouvez retrouver l'article intégral si cela vous intéresse davantage.

André Goulet résume 3 articles parus dernièrement :

A- Le Cahier Affaires de La Presse du 14 novembre 2013, en page 4, nous offre un article très intéressant. J'y trouve de très bonnes choses qui, si elles étaient enfin complétées, nous aideraient sûrement : la notion de masse salariale, le partage des coûts à 50 – 50 depuis 1982, la capitalisation des travailleuses et des travailleurs faite depuis la création du RREGOP en 1973 alors que l'employeur ne faisait que comptabiliser...

Deux petites phrases qui ne disent pas tout: **LES COÛTS AUGMENTENT AUSSI POUR QUÉBEC QUI ASSUME LA MOITIÉ DE LA FACTURE...** (5^e colonne)

Le Conseil régional de l'APRQ du Montréal métropolitain est membre de l'Alliance des associations de retraités. Voici le dernier numéro de l'INFO ALLIANCE pour les membres actifs de l'APRQ du Montréal métropolitain.

Un peu plus loin dans la même colonne: ...LES CONTRIBUABLES QUI PAIENT LA MOITIÉ DE LA NOTE ONT LE DROIT D'AVOIR L'HEURE JUSTE...

B-Journal de Québec – 2013-09-22 (page 42) Extraits du texte de Jean-Sébastien Marsan.

280 000 INVESTISSEURS RICHES

Le Canada abritait l'an dernier 280 000 individus disposant d'au moins 1 million \$ US à investir, en hausse de 6.5 % depuis 1 an, selon des études sur la gestion du patrimoine récemment rendues publiques par Capgemini et la Banque Royale. Ça donnait le septième rang au Canada.

La population mondiale des individus fortunés et leur richesse investissable cumulée ont fortement augmenté en 2012, pour atteindre des niveaux record, peut-on lire dans l'un des rapports. Le nombre de ces super-riches a en effet progressé de 9.2 % sur un an, pour atteindre 12 millions. Pendant ce temps, leur richesse investissable cumulée a crû de 10% à 46 000 milliards \$ US.

Dans leurs analyses, Capgemini et la Banque Royale divisent en 3 catégories les individus fortunés du monde qui possèdent de l'argent à investir : les millionnaires du premier échelon, qui possèdent jusqu'à 5 millions \$ US, les millionnaires intermédiaires qui possèdent de 5 à 30 millions \$ US, et les extrêmement fortunés qui possèdent 30 millions \$ US et plus.

Les extrêmement fortunés constituent moins de 1 % de la population mondiale des individus fortunés, mais contrôlent 35,2 % de sa richesse globale.

C-LES RICHES DU QUÉBEC ET L'IMPÔT

(Résumé d'un article du Journal de Québec (2013-10-02))

Une étude de l'Iris (Institut de recherche et d'informations socio-économiques) présente un portrait des plus riches québécois formant 1 % de la population. Ils étaient 61 725 en 2010 comparativement à 37 705 en 1982.

Entre ces années 1982 et 2010, leurs revenus après impôt ont augmenté de 86 %... On les impose de moins en moins selon un des auteurs de l'étude : de 1998 à 2010, leur taux d'imposition effectif incluant le provincial et le fédéral est passé de 37 % à 30.5 %, soit une diminution de près d'un quart.

D-Voici un article lu dans la presse.ca et qui me semble encourageant dans le débat actuel. Les centrales syndicales réagissent à D'amours.

Daniel Poirier vous recommande cet article sur lapresse.ca. Cliquez sur le lien suivant :

Le Conseil régional de l'APRQ du Montréal métropolitain est membre de l'Alliance des associations de retraités. Voici le dernier numéro de l'INFO ALLIANCE pour les membres actifs de l'APRQ du Montréal métropolitain.

http://www.lapresse.ca/la-tribune/opinions/201311/07/01-4708212-une-retraite-decente-pour-tous.php?utm_categorieinterne=traffidriviers&utm_contenuinterne=envoyer_cbp .

E-Ghislain Gauthier a fait parvenir un article qui place le contexte des rentes de retraite et peut nous redonner un peu d'espoir d'avoir une rente décente. Nous vous référons donc à un article de Marie-Pier Duplessis paru dans le Soleil du 6 novembre 2013 : *La CSN s'invite dans le débat sur les régimes de retraite.*

« Bien qu'elle ne soit pas impliquée dans le dossier des régimes de retraite des employés municipaux de la Ville de Québec, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a cru bon de s'inviter dans le débat afin de «presser le gouvernement» à mettre en place des conditions favorisant la négociation entre les parties. »

Vous pouvez lire la suite de cet article à :

rss.lapresse.ca/c/33663/f/608047/s/335be693/sc/7//.../story01.htm

Nous vous invitons aussi à cliquer sur *la lettre* dans l'article et à lire attentivement cette lettre de Jacques Létourneau, président de la CSN qui se termine ainsi : *« Ce n'est pas en disant non à toutes les solutions mises de l'avant, sauf les leurs, que nous parviendrons vraiment à innover avec l'objectif d'améliorer substantiellement le niveau de vie des retraité-es, nouveaux comme futurs. Le gouvernement doit agir avec diligence avant que les détracteurs de notre système de retraite l'emportent strictement par la force, plutôt que par la force de la négociation. Tous ont droit à une retraite décente. C'est un enjeu de société. »*

Une rencontre fortuite avec la députée Beaudoin : Anecdote de Jules-H. Sauvé, vice-président :

Lors d'un brunch, tenu le 20 octobre 2013, dans le contexte d'une levée de fonds de la Fondation-Soleil du Centre d'Accueil St-Benoît, j'ai eu l'occasion d'être assis à côté de Mme Denise Beaudoin, députée péquiste de Mirabel. Je lui demandai s'il était pertinent qu'elle serve d'estafette lors de sa prochaine rencontre avec le président du conseil du trésor, M. Stéphane Bédard. Sans hésiter, elle me présenta une carte d'affaires pour que je lui note le message à transmettre au président du Conseil du trésor. J'ai fait une note de rappel de son engagement en mars dernier pour lequel il proposait une rencontre des membres de l'AAR cet automne suite au dépôt et à l'étude en commission des finances publiques du rapport d'Amours.

Je demeure dans l'espoir qu'il respectera son engagement.

4- Nouvelles des associations membres de l'Alliance : La parole est à vous

En suivi du dernier Info Alliance, Louise Charlebois, 1^{re} vice-présidente de l'AREQ et animatrice du GTAR (*Groupe de travail des associations de retraités*) nous a fait parvenir un message de concertation avec les différents groupes de personnes retraitées et d'alliance avec les personnes syndiquées.

Le Conseil régional de l'APRQ du Montréal métropolitain est membre de l'Alliance des associations de retraités. Voici le dernier numéro de l'INFO ALLIANCE pour les membres actifs de l'APRQ du Montréal métropolitain.

Qu'est-ce qui se profile à l'horizon pour notre dossier de la retraite ?

Regardons d'abord les relations avec le gouvernement. Plusieurs associations de retraités ont rencontré le Président du Conseil du trésor en suivi au Comité consultatif sur les enjeux de l'indexation de la CARRA. Mais, nous devons nous rappeler que le gouvernement souhaite très fort voir les associations de retraités travailler ensemble et présenter une position commune. Il est possible que ce soit la condition essentielle afin de poursuivre le dialogue avec nous. Ce n'est pas nouveau car c'est ce qu'on entend toujours quelque soit le gouvernement au pouvoir.

Saurons-nous y parvenir ? C'est dans l'ordre du possible et l'AREQ a reçu un mandat dans ce sens de ses responsables du dossier de la retraite.

Dans un deuxième temps, ce sont les relations avec les syndiqués qui vont nous interpeller cette année. En effet, la première phase de la négociation s'amorce et si les retraités veulent influencer la consultation sur la négociation, c'est le moment propice. Ce n'est pas lorsque tout sera consulté et décidé que nous pourrons faire valoir nos arguments. En conséquence, il faut profiter de ce momentum et agir localement. L'AREQ, dans son plan d'action pour l'année 2013-2014, vise des interventions d'information auprès des exécutifs syndicaux ainsi qu'auprès des délégués.

La conjoncture des prochains mois nous ouvre des perspectives qu'il faut saisir. À nous de mettre les efforts nécessaires pour en profiter. (L.C. AREQ)

5- Rencontre sur la maltraitance à Laval

Monique Larouche et André Goulet ont participé au Forum sur la maltraitance à Laval

Monique nous donne un résumé de cette journée :

À propos de la maltraitance envers les aînés

Il faut se rappeler que nous avons dans nos associations et dans nos entourages des personnes vulnérables qui peuvent souffrir de solitude ou d'exclusion. D'autres peuvent être victimes de maltraitance, c'est une réalité qui doit nous interpeller collectivement et qui nous impose la vigilance et l'écoute.

La maltraitance a plusieurs visages que ce soit la violence physique, le manque de soins, le harcèlement psychologique, l'atteinte à la dignité ou des pressions financières indues. Il faut briser le silence envers ces différentes formes de maltraitance. Le plan d'action du gouvernement qui a débuté en 2010 est là pour nous donner des outils afin de sensibiliser la population et les intervenants à cette triste réalité.

Des réalisations intéressantes depuis la mise en place du plan :

- Chaque région possède une coordonnatrice ou un coordonnateur dédié à ce seul dossier, donc en mesure de faire avancer les choses.

Le Conseil régional de l'APRQ du Montréal métropolitain est membre de l'Alliance des associations de retraités. Voici le dernier numéro de l'INFO ALLIANCE pour les membres actifs de l'APRQ du Montréal métropolitain.

- Depuis peu un outil de travail super intéressant, élaboré par le travail de partenaires multisectoriels de l'Estrie et de la Capitale Nationale et qui a fait ses preuves, est à notre disposition, il s'agit du *Guide de référence* disponible sur le site du Secrétariat des Aînés.

Plusieurs chercheurs sont venus faire le point sur les recherches actuelles et tous ont souligné la belle collaboration entre eux et les intervenants sur le terrain. Un phénomène qui est sujet de recherche depuis peu, c'est la maltraitance des aînés envers d'autres aînés qu'il s'agisse du conjoint, d'autres résidents, de leurs proches aidants, des employés de la résidence. Pour qu'il y ait du changement il faut l'implication de tous : Gouvernement, municipalités, associations, etc.

La campagne de sensibilisation "*La vie en rose*" a atteint son but; Les téléphones de dénonciation ont plus que doublé durant sa diffusion passant de 300 à 760. De plus, 2000 personnes en dehors du réseau de la Santé ont suivi un atelier de formation pour s'ouvrir au phénomène.

Les municipalités sont venues nous faire connaître MADA, (municipalité amie des aînés) afin de contrer la maltraitance et l'âgisme. Maintenant 860 municipalités et MRC font partie du programme MADA.

Une action importante pour chacun de nous : Développer une image positive du vieillissement en commençant avec les enfants (image positive des aînés dans les téléromans, la publicité). Il vaut mieux parler de la *bientraitance* plutôt que de la maltraitance.

En conclusion, il faut être à l'écoute pour contrer la maltraitance et l'âgisme un phénomène qui s'apparente à celui du racisme et du sexisme, qui consiste à stéréotyper et discriminer les personnes en raison de leur âge.

6- Information : L'évaluation actuarielle 2011, autant pour le régime RREGOP que pour le RRPE est maintenant disponible sur le site de la CARRA.

N'hésitez pas à consulter le site : www.carra.gouv.qc.ca et vous y verrez :

Dépôt de l'évaluation actuarielle du RREGOP

(2013-11-11)

La CARRA publie l'[Évaluation actuarielle](#) - RREGOP 2011.

Dépôt de l'évaluation actuarielle du RRPE

(2013-11-11)

La CARRA publie l'[Évaluation actuarielle](#) - RRPE 2011.

Le Conseil régional de l'APRQ du Montréal métropolitain est membre de l'Alliance des associations de retraités. Voici le dernier numéro de l'INFO ALLIANCE pour les membres actifs de l'APRQ du Montréal métropolitain.

Le Comité de retraite du RRPE diffuse une note d'information à ce sujet.

Le prochain numéro d'Info Alliance devrait paraître vers le 20 décembre. Si vous avez des communications, des textes à nous faire connaître, il serait apprécié de recevoir le tout pour le 15 décembre à mariettegelinas@videotron.ca Merci de votre intérêt et de votre collaboration.